

Chaire DESAPS

## LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [DESAPS](#) > [Actions](#) > [Publications](#)

## **L'Union européenne, le citoyen, et le virus : occasion manquée et session de rattrapage Par Marc Blanquet, et Nathalie De Grove-Valdeyron IRDEIC**

---

6 mai 2020

L'Union européenne, le citoyen, et le virus : occasion manquée et session de rattrapage Article Club des juristes, par Marc Blanquet, et Nathalie De Grove-Valdeyron, Chaires Jean Monnet à l'Université Toulouse 1 Capitole



**Article de Marc Blanquet, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, Directeur du Centre d'excellence Europe Capitale, Chaire Jean Monnet de droit de l'Union européenne, et Nathalie De Grove-Valdeyron, Maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole et Chaire Jean Monnet en droit européen de la santé et des produits de santé**

Quel est le poison le plus insidieux qui mine aujourd'hui et depuis des années l'intégration européenne ? C'est assurément que les citoyens européens ne perçoivent pas le moins du monde ce que leur apporte cette Union, dont on ne leur parle en général que pour en souligner les insuffisances et qui, quant à elle, ne « parle » pas aux citoyens européens. Tout était différent au sortir de la 2e Guerre mondiale, lorsque le lancement de ce nouveau modèle révolutionnaire de gestion en commun des souverainetés nationales avait pour objectif, en 1950, de maintenir la paix entre les États européens, ce qui était très « parlant » pour les Européens à ce moment-là, puis, en 1957, d'établir une forme de prospérité économique qui, dix ans après les restrictions de l'après-guerre, l'était tout autant... Ces objectifs ont été tellement atteints qu'ils sont désormais considérés comme naturels par le citoyen de l'Union et ne sont plus mis au crédit de l'intégration, l'incompréhension générale ayant accueilli le Prix Nobel de la Paix pour l'Union en 2012 en ayant été un témoignage éclatant. Voilà que l'humanité en général et l'Europe en particulier sont frappées par une pandémie inattendue et effrayante et c'était sans doute là l'occasion de prouver la pertinence et l'efficacité d'une Union européenne qui paraissait parfaitement équipée pour cela. Certes, on se complait à le souligner et il ne faut pas le négliger, à l'exception de quelques domaines de compétence sanitaire partagée, l'Union ne dispose, en matière de santé publique que d'une compétence d'appui et de complément, ce qui signifie que les États membres restent responsables de la politique de santé publique, l'Union n'étant là que pour les aider, dans la mesure et dans les domaines où une action conjuguée au niveau européen permet de gagner en efficacité.

Mais comment ne pas voir que la lutte contre une pandémie est justement de ces combats que l'on ne peut gagner qu'en se regroupant, qu'en luttant ensemble et de façon cohérente, le seul réflexe primaire de la « fermeture des frontières » n'ayant évidemment aucune pertinence face à un virus ?

La mission de l'Union, selon les traités et dans cette logique de bon sens « comprend...la lutte contre les grands fléaux, en favorisant la recherche sur leurs causes, leur transmission et leur prévention...ainsi que la surveillance de menaces transfrontières graves sur la santé, l'alerte en cas de telles menaces et la lutte contre celles-ci » (art. 168§1 FUE). Et tout semblait prédestiner l'Union à pouvoir jouer un rôle essentiel, utile, et visible face au coronavirus, permettant peut-être d'enclencher une dynamique de légitimation par les résultats : le programme d'action sanitaire de l'Union 2014/2020 vise ainsi à recenser et élaborer des méthodes cohérentes en matière



Mise à jour le 12 septembre 2020

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse